

## Banques, impôts et autres histoires de sous au pays des Kiwis

tomtom, le 7 juillet 2013 à 11:46

Oui, les articles se font rares depuis qu'on est installés. Les plus perspicaces de nos lecteurs auront aussi remarqué que leur teneur a changé, passant des **récits épiques de navigation au long cours**, de **vagabondages hasardeux**, de **bricolages en pleine mer à fond de cale avec les odeurs de gasoil s'il vous plait**, à des choses un peu plus **terre à terre**, même si les cigognes ont apporté leur **grain de sel** pour pimenter un peu l'ordinaire.

Bref, comme promis dans un article récent de l'année dernière, continuons donc sur cette lancée (non les cigognes c'est pas à vous que je parle, on va attendre un petit peu quand même) pour un petit article sur une facette relativement importante des changements relatifs à l'installation dans un nouveau pays (en l'occurrence, pour ceux qui ne suivent pas – on a les noms – la Nouvelle-Zélande) : les sous.



Un dollar néo-zélandais

### Ouvrir un compte

Une des premières choses que nous avons faites, la semaine de notre arrivée, a été d'ouvrir un compte en dollars NZ, que nous appellerons pudiquement \$ dans la suite de l'article. Il y a 4 banques majeures en NZ (Westpac, ASB, ANZ, BNZ), toutes filiales des 4 banques majeures australiennes, le 'big 4'. Ouvrir un compte est possible pour n'importe qui, même non-résident, sur présentation d'une simple pièce d'identité, et les conditions sont similaires dans toutes les banques : entièrement gratuit si vous optez pour les relevés de compte électroniques et quel que soit le nombre de comptes ouverts sous le même nom (suffixes du numéro de compte principal). On vous remet immédiatement une carte de paiement sans frais à débit immédiat (EFTPOS) acceptée dans absolument tous les commerces et distributeurs

automatiques (il y a juste des frais forfaitaires de moins de 1 \$ – soit 0.60 € ces temps-ci – par retrait si le retrait est effectué dans un autre distributeur que votre banque à vous). Elle n'est simplement pas utilisable sur internet ou à l'étranger. C'est la seule et unique fois où vous avez besoin de vous rendre à la banque pour une opération courante. Pour ouvrir un autre compte (épargne, 2e ou 3e compte courant), tout se fait en ligne instantanément sur une plateforme d'e-banking largement au-dessus de tout ce qu'on a connu auparavant (ergonomie très agréable, suivi automatique de dépenses par catégorie résumées sur un beau graphique, alertes configurables, etc ...). Aucune limite sur les virements, qui sont extrêmement rapides même entre deux banques différentes. Les chèques n'existent d'ailleurs quasiment plus, la plupart des paiements à distance se font par virement. Tout ça pour 0\$.

Reste la carte Visa / Mastercard, qui peut être de débit ou de crédit et nous permettre des paiements à l'étranger ou sur internet. Les bonnes surprises continuent : là où pour une carte de débit en France on vous demande sans rire 40 € par an en plus des frais de compte, ici on en a pour ... 10\$ (6.5 €). A ce prix là, mettez-m'en deux ! Et la demoiselle qui s'occupe de l'ouverture de notre compte de nous expliquer qu'ici les Kiwis se plaignent des frais bancaires trop élevés et d'ouvrir des grands yeux quand on lui explique ce que les banques françaises font payer pour les mêmes prestations ... Pour une carte de crédit, il faut compter (attention accrochez-vous) ... à partir de 24\$ par an (15 €).

Du côté de l'épargne, le compte est lui aussi gratuit et les taux sont bien plus avantageux qu'en Europe, autour de 3.5% actuellement, avec une taxation à un taux défini par le niveau de revenu du détenteur du compte (maxi 33%), ce qui donne un taux minimal net aux environs de 2.4%, soit à peu près le double du Livret A défiscalisé et plafonné.

La différence s'explique assez facilement. (*NDCLFC : Accrochez-vous Tomtom se lance dans des explications a phrases longues*). En effet, les taux d'intérêt pratiqués dans une zone monétaire sont fortement corrélés aux taux directeurs de la banque centrale correspondante. Si les principales banques centrales de l'OCDE sont lancées dans une course aux taux bas (BCE 0.5%, Fed 0%, BoJ 0% ...) pour jouer à qui sabordera sa monnaie le plus vite, la Reserve Bank of New Zealand ne descend pour l'instant pas en-dessous de 2.5% (mais ponctue tout de même l'actualité d'actions exceptionnelles – comprendre injection massive de liquidités – comme il y a quelques semaines, ne jamais faire confiance à un banquier central), cédant un tout petit peu moins aux sirènes de l'impression de monnaie à tire-larigot pour relancer le crédit / faciliter les exportations ce qui a au passage les effets très pervers de créer et alimenter des bulles financières, détruire l'épargne – celle des moins riches qui n'ont pas les moyens d'épargner en autre-chose qu'en sous-sous sonnants et trébuchants plutôt qu'en immobilier, actions, obligations ... – par dilution et renchérir les importations mais je digresse. Et oui la phrase précédente est super longue mais ça m'énerve voyez-vous ! Le taux directeur étant une sorte de taux de référence auquel une banque peut se refinancer, la différence se retrouve logiquement dans les taux proposés au public (en épargne comme en crédit).

A propos de banques centrales, parlons rapidement taux de change : grâce à une économie dynamique et dont les acteurs voient le futur avec plus d'optimisme qu'ailleurs et un petit peu aussi à une banque centrale un chouia moins laxiste que les autres, le dollar néo-zélandais ne cesse de s'apprécier relativement aux monnaies les plus répandues (en tendance longue et

malgré la correction récente). C'est même la monnaie qui grimpe le plus – ou devrais-je dire qui s'effondre le moins – parmi toutes les monnaies du monde. Nos économies ne sont donc pas trop mécontentes d'avoir fait le grand saut pour nous rejoindre de l'autre côté de la planète et d'être désormais exprimées en une monnaie qui inspire un peu plus confiance que l'euro.

Ce qui nous amène aux virements à destination et en provenance de l'étranger, et là par contre, c'est moins la fête. 25\$ de frais + taux de conversion tout pourri sont de rigueur. Pour éviter cela notre solution est de passer par un spécialiste, un 'broker' – négociant en devises, en l'occurrence **NZForex** – qui a des comptes dans les 2 zones monétaires. On demande le devis, on s'aperçoit que c'est super avantageux et en plus on sait exactement à l'avance combien ça va nous coûter, on fait le virement sur le compte en monnaie A (pas de frais) et 2 jours plus tard on a nos sous sur le compte en monnaie B (pas de frais non plus). Et hop, envolés ou presque les frais de virement indécents, et en plus c'est bien plus rapide.

### Et si jamais ça dégénère ? ...

*Paragraphe un peu technique, très résumé mais pas forcément inintéressant – (NDCLFC : accrochez les ceintures c'est reparti pour des phrases à rallonges !)*

En ces temps troublés et comme l'expérience chypriote en a témoigné récemment, il est aussi utile d'une part d'évaluer la solidité de la banque à qui on confie nos économies mais aussi de se demander ce qu'il en advient en cas de faillite de ladite banque. Une rapide recherche montre qu'alors qu'en UE les banques sont très sous-capitalisées d'une part (le montant de leurs bilans – l'argent qu'elles prêtent et empruntent – s'élèvent parfois à 25 fois leurs fonds propres – l'argent qu'elles peuvent mobiliser, ou, d'une façon imagée, qu'elles ont 'dans leurs coffres' – ce qui pose un léger problème lorsqu'un grain de sable survient) et que rien n'est prévu hormis une improvisation totale en cas de défaillance d'une d'entre elles d'autre part, – *NDCLFC : si vous vous posez la question, cette virgule se réfère au 'alors que' d'il y a 4 lignes, bon 5 maintenant avec mon commentaire* – les banques du 'big 4' (les 4 grosses banques australo-kiwies évoquées plus haut) sont à peu près capitalisées au niveau d'une 'mauvaise' banque cantonale suisse ('seulement' 15 fois plus d'en-cours que de fonds propres, ce qui pose toujours un léger problème en cas de grain de sable mais quasiment deux fois moins) et adhèrent à un schéma de résolution de faillite clair et connu, défini à l'avance, mettant à contribution les actionnaires d'abord, les créanciers ensuite, et en dernier ressort, les déposants (le contribuable est sorti de l'équation étant donné qu'il n'a rien à y faire). Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de garantie d'Etat, qui lorsqu'elle existe n'est de toute façons qu'une illusion, sur les dépôts, mais on a l'assurance qu'en cas de pépin, nos économies ne seront dans le collimateur qu'en dernier ressort et leur destin ne sera pas soumis à l'arbitraire politique 'oui-10%-peut-être-non-en-fait-25-oh-et-puis-non'. Ce système responsabilise, ou du moins tente de responsabiliser, à la fois les banques et les déposants : les premiers savent d'abord que la faillite n'est pas inenvisageable mais aussi qu'ils ne peuvent pas compter sur le contribuable pour éponger la perte de l'argent qui leur a été confié par les seconds, qui ont intérêt à regarder plutôt deux fois qu'une la santé de l'entreprise à laquelle ils confient les fruits de leur travail.

C'est tout de même très loin d'être parfait et en cas d'ouragan financier il est évident que le système bancaire australo-kiwi sautera avec le reste du monde (comme une partie de nos économies et vos économies si elles sont sur un compte bancaire) car il repose sur les mêmes fondations fragiles – 'la garantie d'un Etat c'est du béton armé sisi c'est marqué dans les réglementations piskonvoudi, et l'immobilier ça ne peut que monter mabon'dam' – que partout ailleurs. Certes, vous me direz que si on en arrive là on aura certainement d'autres soucis et vous aurez raison, mais il est quand même intéressant de constater que c'est un peu moins pire, surtout si l'on fait entrer un autre paramètre en ligne de compte : l'exposition au risque 'zone euro', logiquement bien moindre ici que dans les établissements du vieux continent.

## Les Zimpôts

Passons maintenant aux choses qui fâchent. Enfin nous pas trop en fait, en tous cas beaucoup moins qu'avant.

Là aussi, les français que nous sommes, habitués à des feuilles de paye à rallonge bourrées de sigles incompréhensibles et d'entourloupes à base de 'part patronale' qui est payée par le patron mais apparaît quand même sur la fiche de paye de l'employé va-t'en savoir pourquoi, en ont eu pour leurs mirettes. Une feuille de paye, ici, ça fait 3 lignes, et pour que ça n'ait pas l'air trop ridicule et que ça remplisse quand même une page c'est écrit en police 15.

	<b>salaire brut</b>	ce que vous coûtez à l'employeur, ce qui pour un français est égal au <b>salaire brut + part 'patronale'</b>
-	<b>impôts</b>	taux progressif de 9 à 33% en fonction du revenu + ACC (assurance accidents) entre 1 et 2%
=	<b>salaire net</b>	ce qui est versé sur votre compte et qu'on ne vous reprendra pas

C'est tout. Rien d'autre. Pas de déclaration de revenu avec 50 000 cases à remplir nécessitant bientôt l'assistance systématique d'un avocat fiscaliste, pas de tiers provisionnel, pas de pénalité de 10% en cas de retard ... Lorsque j'aurai officiellement créé mon entreprise (le projet avance), les taux qui me seront appliqués seront exactement les mêmes, calculés de la même façon simple et claire sur le bénéfice réalisé. Pas de taxes différentes, supplémentaires, pas de régime différent en fonction du statut de l'entreprise, pas de journées entières perdues à remplir des formulaires absurdes ou pendu au téléphone pour **essayer d'avoir quelqu'un de l'URSSAF** ou du RSI et autres ZGEG ou EZBROUF pour leur expliquer que **non, il y a erreur voyez-vous sur votre appel à cotisation vous ne pouvez pas me prélever 222252 € parce que je ne les ai pas.**

Sur le plan strictement pécunier, si une fois de plus on veut comparer à la situation en France, nous coûtions environ 20% moins cher aux entreprises qui nous embauchent et nous nous retrouvons avec 10 à 15% de plus sur notre compte à la fin de l'année. Conséquences

logiques : la productivité demandée diminue, les entreprises embauchent plus de monde et l'ambiance au travail est en général plus cool. Et ce n'est pas comme on peut l'entendre parfois au prix de prestations sociales inexistantes, la Nouvelle-Zélande étant dotée d'un Etat-Providence plutôt dodu avec sécurité sociale universelle couvrant maladie et accidents (y compris de la route et du travail) pour tous, d'une éducation publique, de mécanismes d'aide sociale, etc.

Bon, un bémol quand même, le site de l'IRD (Inland Revenue Department, notre Trésor Public à nous) est une horreur à utiliser. 'Pour accéder à cette information suivez le lien hypertexte situé dans la 3e partie de la colonne de droite sur la 2e page du résumé de votre situation, page dont on ne va pas surtout pas vous donner l'adresse parce que c'est plus drôle si vous trouvez vous-même'. J'exagère à peine. A croire qu'ils font un concours entre les pays, une Conférence Annuelle Du Site des Impôts Le Plus Pourri du Monde (quoique [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) s'est vachement amélioré depuis qu'on a juste, comme pour tout site convenablement sécurisé, un identifiant et un mot de passe pour y accéder au lieu de la ribambelle de numéros et autres certificats de sécurité qu'il fallait passer 3h à réunir avant de pouvoir se connecter tout en faisant la danse du ventre autour d'un totem, tout ça pour que surtout surtout surtout personne ne puisse se connecter à notre compte pour payer nos impôts à notre place). Bref. Le site est tout pourri, mais ce n'est pas super grave parce qu'on n'en a pas vraiment besoin sauf cas exceptionnel (en gros changement de situation professionnelle).

## La retraite

Les impôts sus-cités, en plus d'une TVA de 15% et quelques autres taxes marginales, couvrent les diverses dépenses de l'Etat : santé 'gratuite' pour tous, aide sociale, éducation, défense ... Mais elles n'incluent pas de cotisation obligatoire – n'ayons pas peur des oxymores – à une caisse de retraite. Les salariés sont laissés libres de constituer ou non leur petit pécule pour leur retraite à raison de quelques % prélevés sur leur salaire, que leur employeur peut compléter en sus du salaire nominal. Et surtout, ils peuvent choisir la caisse de retraite qui leur convient à travers soit un mécanisme géré par l'Etat ('Kiwisaver'), soit des fonds 100% privés, mais aussi et surtout la façon dont va être placé leur argent ... et bien sûr leur âge de départ à la retraite, différent en fonction des souhaits de chaque individu, où ils récupéreront leur investissement avec intérêts qui s'ajoutent à un minimum vieillesse universel si la demande en est faite auprès des services de l'Etat. Autant vous dire que l'on préfère largement la liberté et la transparence du système kiwi (où chacun sait ce qu'il ya sur son compte épargne retraite et peut facilement modifier son profil d'investissement) à l'interdiction de choix et à l'opacité de la pyramide de Ponzi française où on sait très bien ce que l'on paye – certes à condition de savoir déchiffrer sa fiche de paye – mais on n'a aucune idée de ce qu'on recevra un jour si on reçoit quoi que ce soit puisque tout est en flux tendu et rien n'est provisionné.

## Conclusion : pourquoi avoir écrit cet article ?

D'abord pour raconter notre vie, parce que mine de rien c'est notre blog, et puis en plus on apprécie tous les jours ou presque cette simplicité administrative, ces frais bancaires réduits, ces taux d'imposition raisonnables, le temps qu'on gagne à ne pas avoir à remplir des tas de

paperasses ou réécrire des courriers qui se sont perdus 3 fois pour expliquer qu'il y avait des erreurs là là et là ...

Ensuite parce qu'avec un peu de recul on se dit que, partout dans le monde, des millions de gens pourraient bénéficier aussi d'un système tel que celui que l'on connaît, qui même s'il n'est pas la panacée et a ses défauts a au moins l'avantage de rendre la vie de tout le monde moins remplie de tracasseries à caractère administrativo-fiscal et donc plus remplie de tas d'autres choses. Ce n'est pas une utopie irréalisable : la Nouvelle-Zélande a bien réussi à franchir ce cap de la simplification il y a 30 ans alors qu'elle était dans une situation difficile, comparable à celle de bien des pays occidentaux aujourd'hui ... pour finalement s'en tirer pas trop mal : il doit y avoir aujourd'hui autant de SDF à Auckland que dans une rue de Paris ...

Et puis enfin car c'est un des critères qui avaient joué dans le choix de nos destinations possibles (Nouvelle-Zélande, Australie ou Canada anglophone), et c'est désormais une des raisons parmi tant d'autres qui nous font petit à petit prendre racine ici.

Adresse de cet article :

<http://www.lesbaleinesetlescoquillages.com/2013/07/07/banques-impots-et-autres-histoires-de-sous-au-pays-des-kiwis/>

## 5 commentaire(s) :

**Nouvelle Zélande : banques, impôts et toute cette sorte de choses | Contrepoints-** - 28 septembre 2013 @ 06:45  
[...] Sur le web [...]

**tomtom-** tomtom@lesbaleinesetlescoquillages.com - 20 juillet 2013 @ 06:39

En effet, le fait de que tout le monde paye des impôts (la 1e tranche en NZ est à 9% de 0 à 14000\$ annuels) responsabilise les gens, quasiment personne ne peut être bénéficiaire net (sauf personnes vraiment dans le besoin).

J'ai oublié de préciser un point sur les retraites mais bon l'article était déjà long : en NZ chaque personne *peut demander* (et non pas *a droit automatiquement à*) un minimum vieillesse à partir de 65 ans. Le même pour tout le monde, quels que soient les revenus antérieurs. Ca rejoint le 1er pilier suisse, plein de bon sens ...

Sur "l'exception française" vue depuis la Suisse, tu as peut-être déjà vu **ce rafraîchissant article**, en l'occurrence écrit par un parlementaire !

Sinon, 'malheureusement' bien d'accord sur tout le reste (journalistes, instabilité fiscale et rétroactivité ...), y'aurait un sacré boulot.

**Nicolas-** nicolas.remy@m4x.org - 20 juillet 2013 @ 01:06

Merci pour ce bon article, qui confirme ce dont nous nous sommes rendus compte en NZ. En fait, dans beaucoup d'endroits de la planète les choses se passent sinon aussi simplement

qu'en NZ, mais tout au moins de manière bien moins compliquée qu'en France.

Allez, un petit exemple vraiment proche de la France, dans un pays souvent perçu comme un paradis fiscal par les Français (ou tout au moins par les médias français, mais comme le petit peuple gobe docilement les publications des "journalistes" qui sont censés être "informés" et "objectifs" c'est la même chose) : la Suisse.

Citons nos sources, voici les liens vers les barèmes :

- de l'IFD, l'impôt sur le revenu fédéral - On y remarquera que l'imposition commence à un taux de 0,77% dès CHF 17'800 de revenu annuel (soit EUR 14'000 en gros), qu'il y a une dizaine de tranches avec une progression bien régulière jusqu'à 11,50% pour les revenus de plus de CHF 900'000 (soit EUR 725'000 annuels)
- de l'ICC, l'impôt le revenu cantonal - Ici l'imposition commence dès le premier franc à un taux de 1%, et jusqu'à 15,5% au-delà de CHF 300'000 (soit EUR 240'000 annuels), le tout en une multitude de tranches. A noter qu'il faut rajouter l'impôt communal, perçu conjointement (ça fait des économies), et qui est un multiple de l'impôt cantonal, le plus souvent 65% de sa valeur.
- de l'**impôt sur la fortune cantonal** - L'imposition commence dès CHF 50'000 de patrimoine (soit EUR 40'000), à 0,5‰ environ, pour monter à 3,4‰ environ au-delà de CHF 2'000'000 de patrimoine (soit 1,6 M EUR environ).

Ajoutez à cela une TVA à 7,6% et dès lors, comment continuer de penser que la Suisse est un paradis fiscal ? L'imposition marginale maximale est donc de 37% environ, ce qui est loin d'être négligeable, mais ce qui est également loin des 50 et quelques pour-cents confiscatoires en France. C'est même dans la norme de la plupart des pays "normaux". En fait, il m'apparaît que ce système est bien plus égalitaire. Tout citoyen (ou étranger installé en Suisse) est concerné par l'impôt sur le revenu, tout le monde sauf les plus démunis est concerné également par l'impôt sur la fortune. Les tranches nombreuses et progressives évitent les discussions sans fin de où je mets le seuil de non-imposition, et de savoir si je supprime ou non la tranche supérieure, etc. Du coup, on ne s'amuse pas à changer le barème chaque année, le système est stable, les gens savent à quoi s'attendre, ils peuvent anticiper en début d'année, sans risquer une loi de finance rétroactive (ce qui est à la limite de la constitutionnalité, notons-le...)

Parlons maintenant retraite, avec l'excellent système à trois piliers : le premier pilier est le système de cotisation obligatoire, qui permet d'assurer le minimum vital pour la vieillesse, donc par répartition. Le deuxième pilier est le système de cotisation lui aussi obligatoire pour les salariés, mais au sein des caisses de pension des entreprises et qui permet de constituer le coeur de son revenu de retraite, ici par capitalisation, donc bien nominatif. Et enfin le troisième pilier, système de capitalisation pour partie défiscalisé, mais facultatif. Pas aussi libre que le système kiwi, mais bien mieux que le trou noir français.

Bref, je vais arrêter là les détails techniques. Mais ceci pour confirmer les dires de Tomtom, il y a bien mieux ailleurs, et ça marche. Bien-sûr tout système a des travers, y compris celui en vigueur en Suisse. Mais il n'en reste pas moins que le service public y est financé par une économie florissante, où le dynamisme est encouragé, où la moitié de la population est formée en apprentissage plutôt que de poursuivre d'hypothétiques études universitaires dont on sait avant de les commencer qu'elles n'offriront pas de débouchés. Et non, ce ne sont pas les riches

étrangers qui font vivre la Suisse, c'est son industrie d'excellente qualité, et sa main d'oeuvre extrêmement compétente.

Finalement, les Suisses tout autant que le reste de la planète peinent à comprendre "l'exception française" : ce principe si extraordinaire qui permet de déroger financièrement à un autre principe, bien physique lui, qui veut que "rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme" (principe énoncé par Lavoisier, un... français !)

**tomtom**- [tomtom@lesbaleinesetlescoquillages.com](mailto:tomtom@lesbaleinesetlescoquillages.com) - 17 juillet 2013 @ 15:45

Et pourtant, c'est **très loin d'être impossible** !

**Isabelle**- [isabelle@skol-az.net](mailto:isabelle@skol-az.net) - 7 juillet 2013 @ 23:40

Merci à vous deux pour ce petit topo terrien, ça fait réfléchir aux alternatives à la france, tout ça....

Le problème de notre système de retraite c'est qu'on ne peut pas en sortir simplement, parce qu'il faudrait pendant un certain temps cotiser à la fois pour les anciens et pour nous-mêmes.